

La charte entre le voyageur et Échappée Australe

Les activités touristiques ont souvent des effets bénéfiques pour le développement des pays visités.

Mais malheureusement, des effets pervers liés à cette activité troublent l'équilibre culturel, social et environnemental de ces pays. C'est pourquoi nous avons créé cette charte. En voyageant avec nous, le client s'engage à être un voyageur responsable, et à suivre les recommandations de la charte. Nous nous engageons aussi à appliquer cette charte et à favoriser la vente de voyages responsables.

Sommaire

Le tourisme de masse nuit au tourisme responsable.....	2
Le respect favorise un meilleur échange.....	2
La valeur des biens n'est pas la même dans chaque pays.....	2
L'impact du voyage pour le pays visité doit être réduit.....	3
Votre cotisation finance des projets.....	3

Le tourisme de masse nuit au tourisme responsable

Pour contourner au mieux le tourisme de masse, nous choisissons, dès que l'endroit le permet, des logements à taille humaine dont les principaux critères sont l'originalité, l'emplacement et la rencontre. Éviter le tourisme de masse, c'est aussi favoriser les activités en petits groupes avec des guides locaux. Pendant ces activités, le voyageur doit respecter la population locale, et se rappeler qu'une communauté ne se visite pas : elle se découvre de manière humble. Pour nous, ces critères constituent des conditions indispensables pour un tourisme responsable !

Le respect favorise un meilleur échange

Le voyage permet de découvrir des peuples et des cultures différentes, avec des règles et des traditions qu'il est important de respecter, sans jugement ni moquerie.

Ce respect passe par des règles simples à appliquer pendant chaque voyage :

- La valeur du temps est propre à chaque pays. La hâte et l'impatience peuvent être mal vues.
- Il est préférable de favoriser la prise de parole à la prise d'image. Engagez d'abord le contact avec une personne avant de la prendre en photo et demandez lui son autorisation. Il est particulièrement déconseillé de prendre des enfants en photo. De plus, le voyageur ne doit pas promettre l'envoi des photos aux personnes photographiées si il n'est pas certain de le faire.
- Nous condamnons le tourisme sexuel, c'est pourquoi le voyageur s'engage à ne pas pratiquer ce type de tourisme interdit par la loi et à refuser toute situation qui irait dans ce sens.

La valeur des biens n'est pas la même dans chaque pays

Pour ne pas dégrader la relation entre les voyageurs et les populations locales, le voyageur doit s'engager sur divers points :

- Il est déconseillé de donner de l'argent aux adultes et aux enfants qui mendient. Il est préférable d'acheter des objets fabriqués et vendus par la population locale. Donner un euro à un enfant qui mendie peut vous paraître peu, mais dans certains pays, cela suffit pour qu'un enfant n'aille plus à l'école et préfère mendier pour rapporter de l'argent à sa famille.
- Éviter de donner des bonbons aux enfants : dans certains pays aux revenus faibles, les enfants ne vont pas souvent, voir même jamais chez le dentiste.
- Il est préférable de ne pas exhiber d'objets de valeurs (appareil photo, montre de

marque...), pour ne pas choquer les personnes rencontrées, pour qui parfois, le prix d'un appareil photo équivaut à des années de salaires.

- Nous privilégions des petits logements (backpackers, chambres d'hôte) qui favorisent souvent les emplois locaux et la rencontre entre le voyageur et les populations locales. Le voyageur qui choisit ce type de logement, doit être conscient que les normes ne sont pas forcément les mêmes que dans son pays, et privilégie la rencontre, l'authenticité et l'originalité aux normes.

L'impact du voyage pour le pays visité doit être réduit

Il est impératif de respecter la faune et la flore du pays visité.

- Lors des déplacements et des randonnées, le voyageur doit garder ses déchets avec lui jusqu'à ce qu'il trouve une poubelle. Il est important de ne rien jeter par la fenêtre de sa voiture.
- Lorsque le voyageur observe des animaux, il est impératif de garder une certaine distance et de rester le plus discret possible pour ne pas perturber leurs habitudes.
- Nous nous opposons à la vente de voyages spécialisés dans la chasse aux animaux sauvages dans les réserves.
- Le voyageur s'engage à ne pas acheter d'ivoire, de corne de rhinocéros et autres produits interdits ou nuisant à la sauvegarde des animaux sauvages.
- Pendant une randonnée ou lorsque le voyageur suit une piste en voiture, il est préférable d'éviter le hors-piste pour ne pas abîmer voir détruire la végétation environnante.
- Nourrir des animaux perturbe leur régime alimentaire et peut être dangereux. Dans certains pays, les singes deviennent agressifs et sont des voleurs professionnels.
- Le voyageur doit respecter les sites historiques, lieux de cultes ou autres monuments. Il est déconseillé d'escalader les monuments ou de ramasser une pierre en souvenir.

Votre cotisation finance des projets

Pour chaque nouvelle cotisation, 25 euros seront conservés pour financer un projet de solidarité ou environnemental.

Le débloqué des fonds s'effectue uniquement lorsque les membres de l'association (ayant payé une cotisation) ont voté pour le projet qu'ils préfèrent, et que les fonds sont suffisants.

Les domaines d'intervention sont en général l'éducation, la protection de l'environnement et le développement de communautés. Ces projets ont lieu principalement en Afrique Australe.

Pour ne pas créer de problème, Échappée Australe ne reversera pas directement de l'argent, mais du matériel médical, de construction, des fournitures scolaires ...

Grâce à votre cotisation, de nouveaux projets pourront voir le jour chaque année.

Le voyageur peut visiter les endroits où sont financés les projets.